

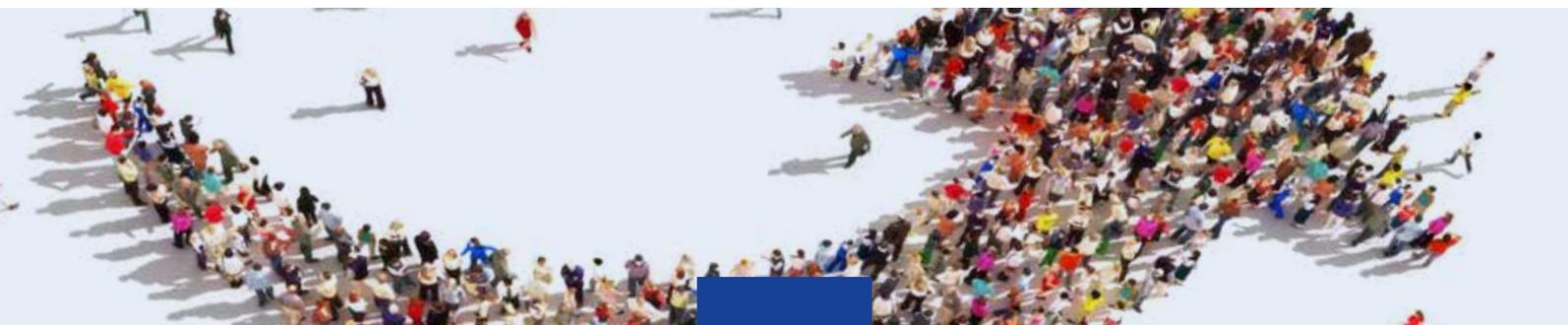
COMPRENDRE
LES POLITIQUES
DE L'UNION
EUROPÉENNE



Commission
européenne

Dix priorités pour l'Europe

Un nouveau départ pour l'Europe:
le programme de l'UE pour l'emploi,
la croissance, l'équité et
le changement démocratique



COMPRENDRE LES POLITIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE

La présente brochure fait partie d'une série destinée à présenter le travail de l'UE dans ses différents domaines de compétence, les raisons qui la guident et les résultats obtenus.

Elle est disponible en ligne:

http://europa.eu/pol/index_fr.htm

<http://europa.eu/!Dq34WN>

Comment fonctionne l'Union européenne

Dix priorités pour l'Europe ✕

Les pères fondateurs de l'Union européenne

Action pour le climat
Affaires étrangères et politique de sécurité
Affaires maritimes et pêche
Agriculture
Aide humanitaire et protection civile
Banque et finance
Budget
Commerce
Concurrence
Consommateurs
Coopération internationale et développement
Culture et audiovisuel
Douanes
Éducation, formation, jeunesse et sport
Élargissement
Emploi et affaires sociales
Énergie
Environnement
Fiscalité
Frontières et sécurité
Immigration et asile
Justice, droits fondamentaux et égalité
Marché intérieur
Marché unique numérique
Politique régionale
Recherche et innovation
Santé publique
Sécurité alimentaire
Transports
Union économique et monétaire et euro

TABLE DES MATIÈRES

Dix priorités pour l'Europe	3
Un nouvel élan pour l'emploi, la croissance et l'investissement	4
Un marché unique du numérique connecté	5
Une Union plus résiliente sur le plan de l'énergie, dotée d'une politique visionnaire en matière de changement climatique.	6
Un marché intérieur plus approfondi et plus équitable, doté d'une base industrielle renforcée	7
Une Union économique et monétaire plus approfondie et plus équitable . . .	8
Un accord de libre-échange raisonnable et équilibré avec les États-Unis.	9
Un espace de justice et de droits fondamentaux basé sur la confiance mutuelle	10
Vers une nouvelle politique migratoire	11
Une Europe plus forte sur la scène internationale.	12
Une Union du changement démocratique	13
Plus d'informations	16

Comprendre les politiques de l'Union européenne: Dix priorités pour l'Europe

Commission européenne
Direction générale de la communication
Information des citoyens
1049 Bruxelles
BELGIQUE

Avez-vous trouvé cette publication utile? Faites-nous part
de vos commentaires: comm-publi-feedback@ec.europa.eu

Manuscrit mis à jour en octobre 2015

Photo de couverture et en page 2:

© iStock.com/DigitalStorm

16 p. — 21 × 29,7 cm

PDF ISBN 978-92-79-49439-0
doi:10.2775/05379
NA-01-15-476-FR-N

Print ISBN 978-92-79-49431-4
doi:10.2775/018151
NA-01-15-476-FR-C

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne,
2015

© Union européenne, 2015

La reproduction est autorisée. Toute utilisation ou
reproduction des photos nécessite l'autorisation préalable
des détenteurs des droits d'auteur.

Dix priorités pour l'Europe

L'Union européenne doit faire face à des problèmes sans précédent, qui vont d'un taux de chômage élevé à une croissance économique lente en passant par des incertitudes économiques, un énorme manque d'investissements, une pression migratoire, des défis environnementaux et sécuritaires ainsi qu'une instabilité dans son voisinage. De nombreux citoyens ont perdu confiance dans la capacité des institutions politiques, tous niveaux confondus, à relever ces défis. Certaines réalisations en matière d'intégration européenne, telles que la libre circulation des personnes et l'ouverture des frontières internes, sont remises en question. Les populismes et les nationalismes gagnent du terrain.

En novembre 2014, Jean-Claude Juncker a été nommé président de la Commission européenne, l'organe exécutif de l'Union européenne. Il a été élu sur la base d'un programme politique dont l'objectif principal est de reconstruire des ponts en Europe, de restaurer la confiance des citoyens européens en axant les politiques de l'UE sur les défis essentiels à relever par nos économies et nos sociétés et de renforcer la légitimité démocratique. Pour relever tous ces défis, Jean-Claude Juncker a établi la liste des dix priorités essentielles, énumérées dans la présente brochure. Elles constituent les principaux domaines d'action des institutions européennes en 2015.



Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, lors du discours sur l'état de l'Union au Parlement européen, septembre 2015.

Un nouvel élan pour l'emploi, la croissance et l'investissement

La priorité première de la Commission européenne est de relancer la croissance en Europe et de stimuler l'emploi sans créer de nouvelles dettes.

Depuis l'éclatement de la crise économique et financière mondiale, l'UE souffre d'un faible niveau d'investissement et d'un taux de chômage élevé. Des efforts collectifs sont nécessaires au niveau européen pour favoriser la reprise économique.

Conséquences de la crise, les perspectives économiques incertaines et le niveau élevé de dette publique et privée dans certaines régions de l'UE freinent l'investissement. Cependant, des ressources financières étant disponibles, il convient de les orienter là où la nécessité s'en fait le plus sentir et de mettre en œuvre des projets pour tirer au mieux parti de ces moyens.

La Commission cherche avant tout à garantir une utilisation plus efficace des ressources financières existantes et à introduire plus de souplesse dans l'utilisation des fonds publics, tout en améliorant la qualité de la réglementation. Elle prévoit de mobiliser des sources de financement publiques et privées, l'argent public étant utilisé pour générer de nouveaux investissements privés sans créer de nouvelles dettes.

Afin de fournir ce financement supplémentaire et de cibler les projets revêtant une importance stratégique et sociétale, la Commission, en coopération avec la Banque européenne d'investissement, a lancé un plan d'investissement en faveur de l'Europe. Un nouveau Fonds européen pour les investissements stratégiques, créé en un temps record en 2015 et doté initialement de 21 milliards d'euros, est au cœur de ce plan. Grâce à un effet multiplicateur, ce montant est appelé à croître, suscitant de nouveaux investissements d'un montant de plus de 315 milliards d'euros. Quelque 1,3 million d'emplois pourraient être créés au cours des trois années à venir. Un quart du montant prévu sera investi dans de petites entreprises.

Tous les États de l'UE ont approuvé le fonds et peuvent y contribuer. En octobre 2015, neuf États membres s'étaient déjà engagés à y affecter plus de 40 milliards d'euros et la Chine a également indiqué son intention d'y contribuer.

Des investissements seront consacrés aux domaines suivants:

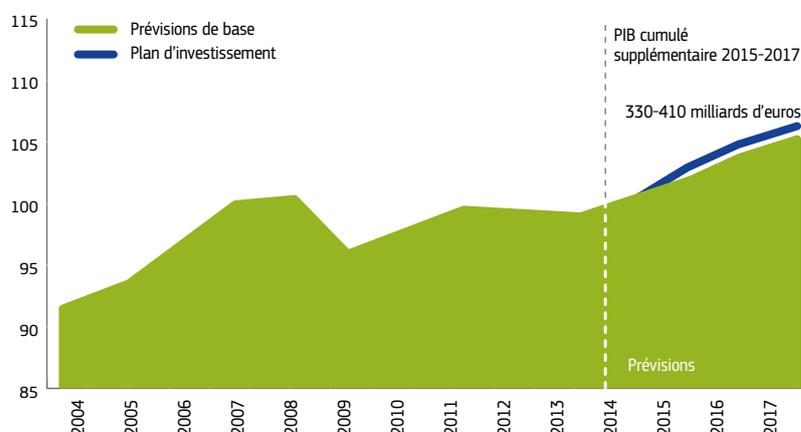
- infrastructures en matière de haut débit, de réseaux énergétiques et de transports;
- éducation, recherche et innovation;
- énergies renouvelables et efficacité énergétique;
- projets visant à aider les jeunes à trouver du travail.

Les financements seront orientés vers des projets viables et bénéfiques pour l'ensemble de la société. Une liste des projets qui pourraient être mis en œuvre au cours des trois années à venir, précisant également les obstacles à l'investissement, a été dressée.

La priorité sera accordée à la suppression des obstacles réglementaires et non réglementaires qui persistent dans plusieurs secteurs d'infrastructures essentiels, tels que l'énergie, les télécommunications, le secteur numérique, les transports, ainsi que dans les services et les marchés des produits. La Commission a proposé une liste complète d'initiatives dans son programme de travail 2015.

L'environnement réglementaire a une incidence directe sur les investissements, la croissance et l'emploi. Comblar les lacunes du marché unique pourrait permettre de gagner 1,5 milliard d'euros par année et l'exploitation optimale du potentiel de croissance du marché unique pourrait en outre faire croître le produit intérieur brut (PIB) de l'UE de plus de 11 %.

CROISSANCE DU PIB
PIB RÉEL DE L'ENSEMBLE DES 28 PAYS DE L'UE; INDEX 2007=100



L'économie de l'UE a été en crise de 2008 à 2014, mais devrait connaître une reprise grâce à de nouveaux investissements.

Un marché unique du numérique connecté

La Commission s'est fixé pour objectif d'améliorer l'accès des consommateurs aux biens et services numériques ainsi qu'à des infrastructures à haut débit fiables et de permettre à chacun de tirer pleinement parti de l'économie numérique.

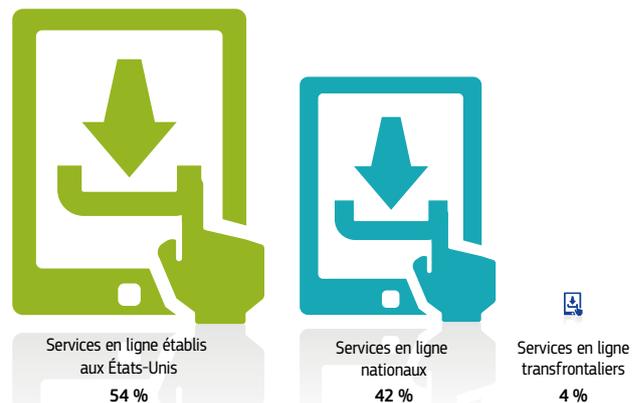
L'internet et les technologies numériques sont en train de transformer le monde dans lequel nous vivons. L'Europe doit offrir aux particuliers et aux entreprises de nouvelles perspectives dans ce domaine. Pour l'instant, les obstacles qui demeurent dans le domaine du commerce en ligne signifient que les consommateurs passent à côté d'occasions d'acheter des biens et des services: seuls 15 % des citoyens de l'UE font des achats en ligne dans un pays de l'UE autre que le leur. Les entreprises et les start-up du secteur de l'internet n'exploitent pas pleinement les possibilités de croissance qu'offre le secteur numérique: seules 7 % des petites entreprises vendent leurs produits à l'étranger. Les entreprises et les administrations ne profitent pas non plus entièrement des outils numériques.

Un marché numérique totalement opérationnel pourrait contribuer à hauteur de 415 milliards d'euros à l'économie de l'UE et créer quelque 3,8 millions d'emplois.

La stratégie relative au marché unique numérique proposée par la Commission en mai 2015 prévoit une série d'actions à mettre en œuvre d'ici fin 2016. Il s'agit notamment:

- **d'améliorer l'accès aux biens et services numériques:**
 - ▶ en harmonisant les règles de l'UE concernant les contrats et la protection des consommateurs pour les achats en ligne, qu'il s'agisse de biens matériels tels que les chaussures et le mobilier ou de contenus numériques tels que les livres numériques et les applications;
 - ▶ en encourageant des services de livraison transfrontalière de colis meilleur marché: 62 % des entreprises qui souhaitent vendre leurs produits en ligne trouvent que les coûts de livraison élevés constituent un obstacle;
 - ▶ en mettant fin au blocage géographique injustifié, une pratique discriminatoire par laquelle les vendeurs en ligne refusent aux consommateurs l'accès à un site internet en fonction de leur localisation ou les renvoient vers un commerce local pratiquant des prix différents. Cette pratique signifie, par exemple, que des consommateurs d'un pays donné de l'UE qui louent une voiture paient parfois davantage pour la location de la même voiture que des consommateurs d'un autre pays de l'UE;
 - ▶ en modernisant la législation sur le droit d'auteur afin d'élargir l'accès en ligne aux œuvres culturelles dans l'ensemble de l'UE. La Commission s'efforce en

OÙ LES CONSOMMATEURS DE L'UE ACHÈTENT-ILS DES SERVICES EN LIGNE?



Rares sont les Européens qui font des achats en ligne dans d'autres pays de l'UE. Le potentiel de croissance est donc énorme.

particulier de garantir que les utilisateurs qui achètent des films, de la musique ou des articles chez eux puissent également en profiter lorsqu'ils voyagent à travers l'Europe;

- ▶ en fournissant des infrastructures à haut débit, sécurisées et fiables, sur la base de conditions réglementaires favorisant les investissements, une concurrence loyale et des conditions équitables.
- en procédant à une **révision ambitieuse de la réglementation européenne en matière de télécommunications**: l'ensemble des services, applications et contenus numériques dépendent de la disponibilité d'infrastructures à haut débit sécurisées, ce qui nécessite un secteur des télécommunications solide, compétitif et dynamique. Des mesures doivent être prises pour remédier à la fragmentation des marchés selon les frontières nationales.
- de **maximiser le potentiel de croissance de l'économie numérique**: il faut, pour ce faire, investir dans les infrastructures liées aux technologies de l'information et de la communication, notamment en ce qui concerne l'informatique dématérialisée et l'utilisation de «mégadonnées», ainsi que dans le domaine de la recherche et de l'innovation, afin de stimuler la compétitivité de l'industrie. Une économie numérique passe également par un renforcement des services publics et une amélioration des compétences numériques des citoyens, bref, par une «société inclusive».

Une Union plus résiliente sur le plan de l'énergie, dotée d'une politique visionnaire en matière de changement climatique

La Commission entend assurer aux citoyens et aux entreprises l'accès à une énergie sûre, abordable et respectueuse du climat. Utiliser l'énergie plus efficacement et lutter contre le changement climatique constituent non seulement un investissement dans l'avenir de nos enfants, mais aussi un moyen de créer des emplois et de la croissance.

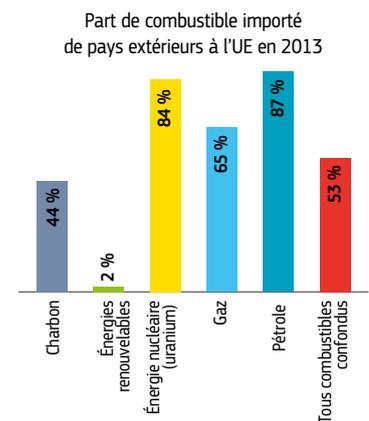
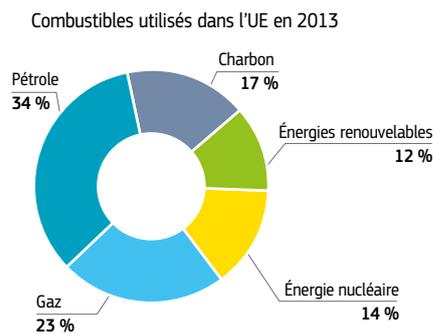
Le système énergétique européen est confronté à la nécessité toujours plus pressante d'assurer à tous les citoyens la disponibilité d'une énergie durable, abordable et compétitive. Une dépendance excessive vis-à-vis d'un nombre limité de sources d'approvisionnement expose les pays à des ruptures d'approvisionnement. L'UE doit limiter sa dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles et réduire ses émissions de gaz à effet de serre, tout en veillant à ce que les ménages et les entreprises aient accès à des sources d'énergie abordables. L'UE se heurte à de nombreuses difficultés à cet égard.

- Elle est à l'heure actuelle le plus gros importateur d'énergie au monde, puisqu'elle importe 53 % de l'énergie qu'elle consomme, pour un coût annuel d'environ 400 milliards d'euros.
- Nombreux sont les réseaux électriques et les réseaux de gazoducs qui ont été construits à des fins d'approvisionnement au niveau national, raison pour laquelle l'interconnexion transfrontalière laisse à désirer. Par exemple, jusqu'à 2015, les câbles électriques connectant la France et l'Espagne ne pouvaient couvrir que 3 % de la demande en période de pointe au sud de la frontière. Le fait de résoudre ce type de problème permettrait aux consommateurs d'économiser près de 40 milliards d'euros par année.
- 75 % des logements de l'UE présentent un faible rendement énergétique; 94 % des transports sont tributaires des produits pétroliers, dont 90 % sont importés.
- En Europe, les prix de gros de l'électricité sont supérieurs de 30 % à ceux des États-Unis et les prix de gros du gaz de 100 %.

En février 2015, la Commission a présenté sa stratégie pour parvenir à une Union de l'énergie résiliente et dotée d'une politique visionnaire en matière de changement climatique. Elle permettra à l'UE de relever les défis majeurs qui l'attendent en se fondant sur la solidarité et la confiance entre États membres. Cette stratégie s'articule autour de cinq grands domaines:

- la **sécurité de l'approvisionnement**: l'UE doit réduire sa dépendance énergétique à l'égard de pays tiers. Il faut pour cela utiliser plus efficacement les sources d'énergie indigènes, tout en diversifiant les énergies et les sources d'approvisionnement;

D'OÙ PROVIENT L'ÉNERGIE DE L'UE?



Les Européens ont besoin de sources d'énergie plus sûres et plus durables.

- le **marché intérieur de l'énergie**: l'énergie doit circuler librement dans l'UE, sans aucune barrière technique ou réglementaire. Ce n'est qu'à cette condition que les fournisseurs d'énergie pourront entrer librement en concurrence et proposer les meilleurs tarifs. La libre circulation permettra aussi de produire de l'énergie plus facilement;
- l'**efficacité énergétique**: consommer moins d'énergie contribue à réduire la pollution et à préserver nos sources d'énergie indigènes, et donc à diminuer nos importations d'énergie;
- la **réduction des émissions**: l'objectif de l'UE de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici à 2030 est une première étape. Pour y parvenir, il faudra investir davantage dans le développement des sources d'énergie renouvelable;
- la **recherche et l'innovation**: en prenant une avance technologique dans le domaine des énergies alternatives et en réduisant sa consommation d'énergie, l'UE pourra créer d'immenses débouchés industriels et à l'exportation, ce qui contribuera à stimuler la croissance et l'emploi.

Cette stratégie s'accompagne d'un plan d'action comportant des mesures spécifiques qui seront élaborées et mises en œuvre au cours des années à venir. En juillet, la Commission européenne a présenté des propositions visant à changer la donne au bénéfice des consommateurs d'énergie, à réorganiser le marché européen de l'électricité, à actualiser l'étiquetage énergétique et à revoir le système d'échange de quotas d'émission de l'Union.

Un marché intérieur plus approfondi et plus équitable, doté d'une base industrielle renforcée

Une économie intégrée est la meilleure manière, pour l'UE, de faire face aux enjeux de la mondialisation. L'UE doit parachever le marché intérieur des biens et des services et en faire, pour les entreprises et l'industrie européennes, un tremplin vers la prospérité à l'échelle mondiale. C'est une manière de doper la croissance et de créer des emplois. Favoriser une fiscalité équitable, propice à la croissance et transparente relève également de cette priorité.

Les priorités de la Commission sont les suivantes:

- créer une Union des marchés de capitaux afin de faciliter l'accès des PME au financement et de renforcer l'attractivité de l'Europe en matière d'investissements;
- encourager les Européens à aller travailler dans d'autres pays de l'UE afin de pourvoir les postes vacants et de répondre aux besoins de compétences spécifiques;
- prévenir le dumping social;
- renforcer la coopération administrative entre les administrations fiscales nationales;
- œuvrer à l'adoption, au niveau de l'UE, d'une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés et d'une taxe sur les transactions financières.

En septembre 2015, à la suite d'une consultation publique, la Commission a adopté un plan d'action définissant 20 mesures clés visant à mettre en place un véritable marché unique des capitaux en Europe. Ce projet vise à mobiliser des financements pour les entreprises européennes et à doper la croissance dans l'UE. La Commission entend mener à bien ce projet d'ici à 2019.

La libre circulation des capitaux est un objectif que l'Union européenne poursuit depuis longtemps. Cependant, les marchés sont toujours fragmentés selon les frontières nationales et les économies européennes restent particulièrement dépendantes des banques pour leurs besoins de financement. Cela les rend plus vulnérables, en période de récession, à un resserrement du crédit bancaire. Dans d'autres régions du monde, il est plus courant que les investisseurs proposent directement des fonds de «capital-risque» à de nouvelles entreprises.

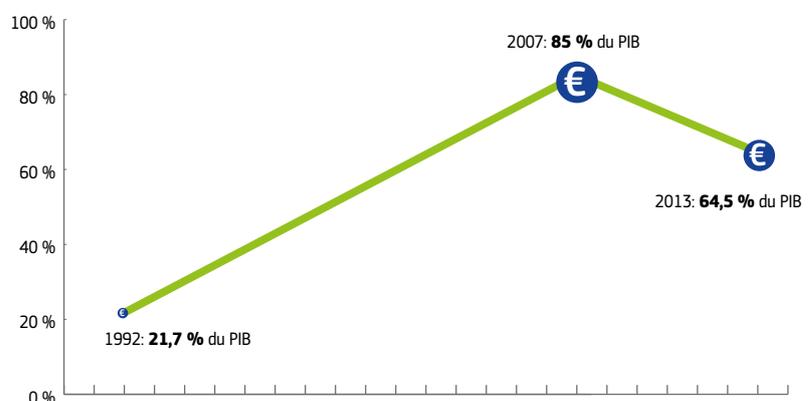
L'Union des marchés de capitaux vise à supprimer les obstacles auxquels se heurtent les investissements transnationaux dans l'UE et qui empêchent les entreprises d'accéder au

financement. De fait, si les marchés du capital-risque fonctionnaient comme ceux des États-Unis, ce sont au moins 90 milliards d'euros de fonds supplémentaires qui auraient été disponibles entre 2008 et 2013.

En juin 2015, la Commission a présenté un plan d'action visant à réformer en profondeur la fiscalité des entreprises dans l'UE. Celui-ci définit une série d'initiatives visant à lutter contre l'évasion fiscale, assurer des recettes durables afin de financer les services publics et renforcer le marché unique pour les entreprises. Ce plan d'action comporte deux objectifs essentiels:

- les États membres de l'UE doivent se mettre d'accord sur des règles communes relatives au mode de calcul de l'assiette de l'impôt sur les sociétés. Cela rendrait les activités transfrontalières des entreprises financièrement beaucoup plus intéressantes et réduirait l'évasion fiscale tout en permettant aux États membres de conserver différents taux d'imposition des sociétés;
- les bénéfices devraient être taxés à l'endroit où ont lieu les activités économiques qui les engendrent plutôt que sur la base de la structure officielle des entreprises ou d'opérations comptables réalisées uniquement à des fins fiscales.

**CAPITALISATION BOURSIÈRE TOTALE DANS L'UE
(VALEUR DE L'ENSEMBLE DES PARTS SOCIALES) EN % DU PIB**



Les marchés de capitaux de l'UE ont connu des problèmes après la crise financière.

Une Union économique et monétaire plus approfondie et plus équitable

Pour faire face à la crise économique mondiale, l'UE a pris des mesures ambitieuses et inédites qui n'ont pas toujours été faciles, surtout pour les citoyens, et dont les conséquences sociales n'ont pas toujours été suffisamment prises en compte. Il est temps à présent de tirer des enseignements du passé pour améliorer la gouvernance économique et parachever l'Union économique et monétaire (UEM) sur la base du «rapport des cinq présidents», rédigé sous la houlette du président Juncker.

L'UEM marque une étape importante dans l'intégration des économies de l'UE. Elle repose sur la coordination des politiques économiques et budgétaires, la conduite d'une politique monétaire commune et l'emploi d'une monnaie unique, l'euro. Si les 28 États membres de l'Union européenne participent tous à l'Union économique, certains d'entre eux sont allés plus loin dans l'intégration en adoptant l'euro comme monnaie. Grâce à son intégration, l'économie de l'UE gagne en volume et en efficacité interne, tout comme les économies des États membres. Elle peut ainsi offrir davantage de stabilité économique, de croissance et d'emplois, ce qui bénéficie directement aux citoyens de l'UE.

Depuis l'éclatement de la crise économique et financière actuelle en octobre 2008, l'UE a pris des mesures qui visent à :

- **apporter un soutien économique** aux pays de l'UE qui ont été particulièrement touchés par la crise. Ces mesures vont de pair avec des accords concernant les réformes à entreprendre. La plupart de ces programmes d'aide ont été menés à bien en 2014, mais la situation en Grèce a nécessité la conclusion de nouveaux accords en 2015;
- **restaurer la stabilité financière** et réunir les conditions propices à la croissance et à la création d'emplois. Il existe désormais des règles communes relatives à la surveillance des banques et à l'aide aux banques en difficulté;
- mettre en place un meilleur système de **gouvernance** économique et financière au niveau de l'UE. Tous les pays de l'UE examinent et analysent désormais leurs budgets nationaux ensemble.

Les principaux objectifs d'amélioration de la Commission sont les suivants :

- conférer une plus grande légitimité démocratique aux décisions concernant l'aide aux pays de la zone euro en difficulté, en renforçant le contrôle du Parlement européen et des parlements nationaux;

PRIORITÉS ÉCONOMIQUES: TROIS PILIERS



- évaluer les programmes de soutien et de réforme de l'UE, afin de déterminer non seulement dans quelle mesure ils contribuent à des finances viables mais aussi leur incidence sur les citoyens du pays concerné;
- réexaminer les règles relatives au contrôle, par l'UE, de la situation budgétaire et macroéconomique des pays ainsi que des budgets nationaux;
- encourager des réformes structurelles supplémentaires dans la zone euro.

En février 2015, la Commission a présenté aux chefs d'État ou de gouvernement une analyse sur les principales lacunes de l'UEM qui ont été révélées par la crise. En juin, le président de la Commission a annoncé, en étroite collaboration avec les présidents du sommet de la zone euro, de l'Eurogroupe (qui réunit les ministres des États membres de la zone euro), de la Banque centrale européenne et du Parlement européen, **un projet ambitieux pour approfondir l'UEM et la parachever en 2025 au plus tard** (rapport dit «des cinq présidents»). Les mesures proposées prévoient notamment d'instaurer un **système européen de garantie des dépôts** et de créer un **trésor de la zone euro**.

Un accord de libre-échange raisonnable et équilibré avec les États-Unis

La Commission européenne négocie actuellement un accord commercial avec les États-Unis, qui vise à ouvrir autant que possible le commerce et les investissements entre les deux blocs. Cela se traduira de part et d'autre par des créations d'emplois et une croissance accrue.

L'UE et les États-Unis représentent, ensemble, 40 % de la production économique mondiale. Un partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI) complet pourrait créer des avantages économiques importants, permettre aux consommateurs de bénéficier d'un choix plus large et offrir de nouveaux débouchés aux entreprises. Le PTCI renforcerait par ailleurs la position stratégique de l'UE dans le monde.

Cet accord ne se contente pas de supprimer les droits de douane. En effet, les taux appliqués entre l'UE et les États-Unis sont déjà peu élevés (4 % seulement en moyenne), de sorte que les principaux obstacles aux échanges se situent «derrière la frontière», au niveau des réglementations, des obstacles non tarifaires et des lourdeurs administratives. Selon les estimations, 80 % du total des gains potentiels de richesse résultant de l'accord commercial proviendront de la réduction des coûts liés aux démarches administratives, ainsi que de la libéralisation du commerce des services et des marchés publics.

Avec le PTCI, la Commission entend aider les citoyens et les entreprises en :

- ouvrant le marché américain aux entreprises de l'UE, y compris pour les services publics;
- contribuant à réduire les formalités administratives qui pèsent sur les entreprises exportatrices;
- fixant de nouvelles règles destinées à faciliter les exportations, les importations et les investissements outre-Atlantique et à les rendre plus équitables.

Le PTCI permettrait aux entreprises européennes de vendre davantage de biens et services aux États-Unis. Les entreprises de l'UE pourraient participer, dans les mêmes conditions que les entreprises locales, aux marchés publics américains, ce qui serait une bonne chose pour l'économie et pour l'emploi.

Côté européen, l'abaissement du coût des importations en provenance des États-Unis se traduirait par un plus grand choix de produits dans le commerce, à des prix plus avantageux. L'accès à des biens et services moins onéreux permettrait en outre aux entreprises de faire des économies.

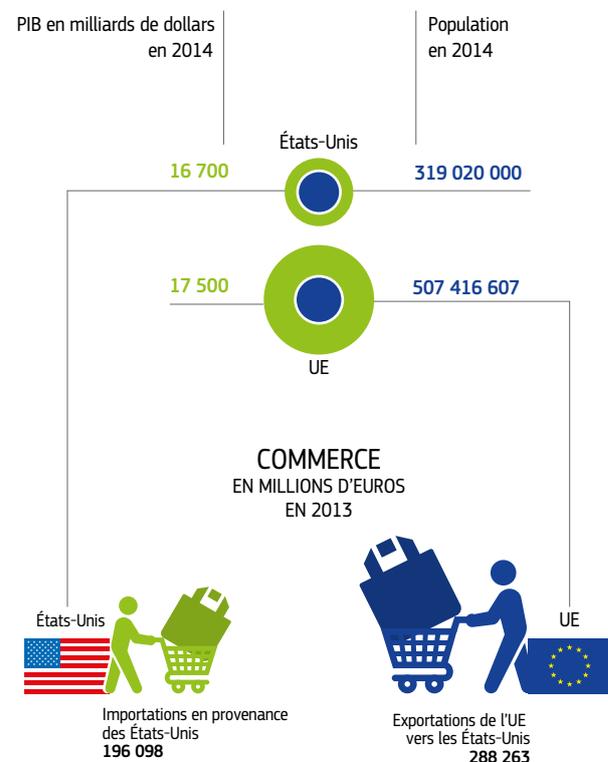
La Commission négociera un accord commercial raisonnable et équilibré avec les États-Unis. Elle est en

faveur du libre-échange, mais pas au point de sacrifier les normes européennes en matière de sécurité alimentaire, de santé, de protection sociale ou des données, ou encore de diversité culturelle.

En septembre, la Commission a proposé un nouveau système transparent pour le règlement des litiges entre investisseurs et États, dénommé «système juridictionnel des investissements». Celui-ci vise à remplacer le mécanisme existant de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE) pour toutes les négociations actuelles et futures auxquelles l'UE est amenée à participer, notamment le PTCI.

Le Parlement européen, élu par les citoyens de l'UE, décidera, en dernier lieu, si un accord est acceptable ou non.

PTCI: NOUVEL ACCORD COMMERCIAL ENTRE L'UE ET LES ÉTATS-UNIS



La valeur des échanges commerciaux entre l'UE et les États-Unis s'élève déjà à des centaines de milliards d'euros par année et ce chiffre devrait continuer à croître avec un nouvel accord de libre-échange.

Un espace de justice et de droits fondamentaux basé sur la confiance mutuelle

L'UE n'est pas seulement un marché commun de biens et de services. Elle se fonde sur des valeurs telles que le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'État de droit, ainsi que le respect des droits de l'homme. La Commission ne perdra pas de vue ces valeurs dans ses efforts visant à lutter contre le terrorisme, la traite des êtres humains, la contrebande et la cybercriminalité.

Les principaux objectifs de la Commission sont les suivants:

- veiller à ce que les citoyens et les entreprises de l'UE puissent plus facilement défendre leurs droits en dehors de leur pays d'origine, en améliorant la reconnaissance mutuelle des décisions de justice dans l'ensemble de l'UE;
- combattre la criminalité organisée, et notamment la traite des êtres humains, la contrebande et la cybercriminalité, et lutter contre la corruption;
- conclure l'adhésion de l'UE à la convention européenne des droits de l'homme;
- obtenir la garantie que les agences gouvernementales et les entreprises américaines assureront une protection adéquate des données à caractère personnel des citoyens de l'UE.

En avril 2015, la Commission européenne a présenté un programme européen en matière de sécurité qui doit aider les États membres à coopérer en matière de lutte contre les menaces qui pèsent sur la sécurité et renforcer leur collaboration contre le terrorisme, la criminalité organisée et la cybercriminalité. Le programme décrit les mesures et les outils concrets qui seront utilisés pour garantir la sécurité et affronter plus efficacement ces trois menaces particulièrement préoccupantes.

Les principales actions sont les suivantes:

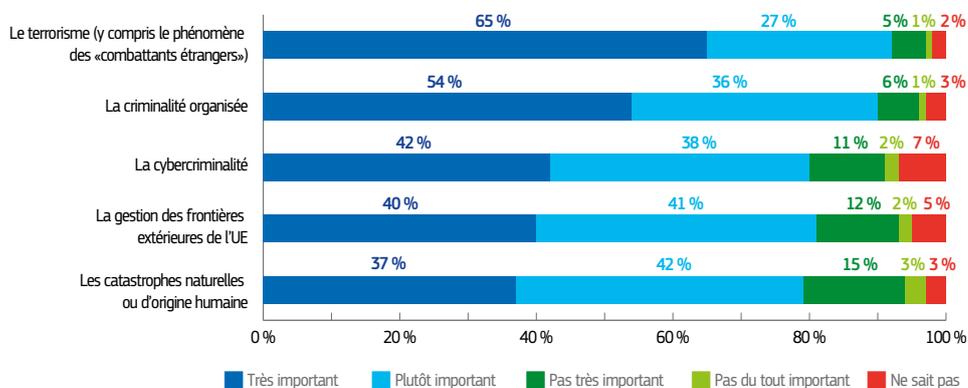
- **endiguer la radicalisation:** la Commission créera un centre d'excellence chargé de centraliser et de diffuser l'expertise dans le domaine de la lutte contre la radicalisation;
- **tarir les ressources financières des criminels:** la coopération entre les autorités compétentes en Europe sera renforcée, en particulier en ce qui concerne les cellules

nationales de renseignement financier, qui seront reliées à Europol;

- **développer le dialogue avec le secteur informatique:** en 2015, la Commission lancera un forum européen avec les grandes entreprises informatiques pour riposter à la propagande terroriste sur l'internet et dans les médias sociaux, et pour chercher à répondre aux craintes des services répressifs suscitées par les nouvelles techniques de cryptage;
- **renforcer nos outils de lutte contre la cybercriminalité:** la priorité consiste à s'attaquer aux obstacles à la conduite des enquêtes pénales en ligne, en résolvant notamment la question de la compétence territoriale et en arrêtant des règles pour l'accès aux preuves et aux informations sur l'internet;
- **développer les capacités d'Europol:** les mesures proposées comprennent la création d'un centre européen de la lutte contre le terrorisme, qui aidera Europol à renforcer son soutien aux actions menées par les autorités répressives nationales contre les combattants terroristes étrangers, le financement du terrorisme, les contenus extrémistes violents en ligne et le trafic illicite d'armes à feu.

QUELLES SONT LES QUESTIONS DE SÉCURITÉ INTERNE LES PLUS IMPORTANTES POUR LES EUROPÉENS?

Sondage Eurobaromètre de mars 2015; réponse à la question: «Selon vous, dans quelle mesure les défis suivants à la sécurité intérieure de l'UE sont-ils importants?»



Les citoyens européens se disent préoccupés par le terrorisme et la criminalité organisée.

Pour de plus amples informations et en savoir plus sur les évolutions récentes: http://ec.europa.eu/priorities/justice-fundamental-rights/index_fr.htm

Vers une nouvelle politique migratoire

La tragédie vécue par des milliers de migrants qui mettent leur vie en péril pour rejoindre l'UE a causé une onde de choc dans le monde entier. Aucun pays de l'UE ne peut, et ne devrait, rester seul face à d'énormes pressions migratoires. L'UE intensifie les efforts déployés pour sauver des vies humaines, lutter contre la traite des êtres humains et coopérer avec les pays d'origine et de transit. Plus important encore, la Commission cherche à s'attaquer aux causes profondes des situations qui forcent les gens à fuir et à émigrer: pauvreté, guerres, persécutions, violations des droits de l'homme et catastrophes naturelles.

L'augmentation soudaine du nombre de personnes contraintes d'abandonner leur foyer pour échapper à la violence et de chercher refuge ailleurs dans leur propre pays ou à l'étranger représente un test pour l'Union européenne. La réponse apportée par l'Europe au cours des derniers mois a été complète et décisive:

- un montant supplémentaire de 1,7 milliard d'euros a été mis à disposition en septembre, portant le budget total de l'UE consacré à la crise des réfugiés à **9,2 milliards d'euros** en 2015 et 2016;
- l'UE est le **premier bailleur de fonds dans le cadre des efforts internationaux déployés pour répondre à la crise des réfugiés syriens**. Quelque **4 milliards d'euros** ont été octroyés par la Commission européenne et les États membres pour venir en aide aux Syriens, qu'ils soient restés dans leur pays ou qu'ils soient réfugiés;
- les États membres **sont convenus de procéder à la relocalisation de 160 000 personnes ayant manifestement besoin d'une protection internationale**, des États membres les plus touchés vers d'autres États membres de l'UE. En outre, il sera procédé à la réinstallation de 22 000 réfugiés des camps situés hors de l'UE;
- **notre présence en mer a triplé**. Plus de 122 000 vies ont ainsi pu être sauvées depuis lors;
- nous avons redoublé d'**efforts pour lutter contre les passeurs** et démanteler les organisations de traite des êtres humains.

Il ressort d'un récent sondage d'opinion effectué dans l'UE que 73 % des Européens sont en faveur d'une politique migratoire européenne commune. Lorsqu'on leur demande quels sont les deux problèmes les plus importants auxquels l'UE doit faire face, les citoyens européens mentionnent en

NOMBRE DE DEMANDES D'ASILE DANS L'UE



Le chiffre provisoire pour les six premiers mois de 2015 est de 402 000 demandes.

L'accroissement du nombre de demandeurs d'asile dans l'UE requiert des solutions communes au niveau européen.

premier lieu l'immigration, puis la situation économique et le chômage. L'immigration constitue le problème le plus fréquemment cité dans 20 des 28 États membres.

Si la crise des réfugiés a braqué les projecteurs sur les besoins immédiats et bien qu'il s'agisse de la priorité absolue en ce moment, elle a aussi clairement montré les limites structurelles de la politique migratoire de l'Union et des instruments dont dispose cette dernière. L'agenda européen en matière de migration présenté en mai 2015 par la Commission a défini une approche globale de la gestion des migrations fondée sur quatre piliers:

- réduire les incitations à la migration irrégulière;
- sauver des vies et assurer la sécurité des frontières extérieures;
- définir une politique commune solide en matière d'asile;
- élaborer une nouvelle politique de migration légale.

Une Europe plus forte sur la scène internationale

La crise politique en Ukraine et les troubles au Moyen-Orient ont clairement montré que l'UE devait renforcer sa politique étrangère commune.

L'UE est un acteur incontournable sur de nombreuses questions de politique étrangère allant du programme nucléaire iranien à la stabilisation de la Corne de l'Afrique en passant par le réchauffement de la planète. Sa politique étrangère et de sécurité commune, qui vise à résoudre les conflits et à promouvoir la bonne entente entre les pays, est fondée sur la diplomatie, tandis que le commerce, l'aide, la sécurité et la défense jouent tous un rôle complémentaire. Premier bailleur de fonds au niveau mondial en faveur de l'aide au développement, l'UE est particulièrement bien placée pour la coopération avec les pays en développement. Elle traite aussi de sujets tels que l'environnement, l'éducation, la lutte contre la criminalité et les droits de l'homme dans le cadre de ses relations avec le reste du monde.

L'UE concentre actuellement ses efforts sur le soutien au processus de réforme global en cours en Ukraine, notamment en mettant en œuvre un programme de soutien sans précédent doté de 11 milliards d'euros. Dans le contexte de la crise dans l'est de l'Ukraine, elle soutient tous les efforts visant à trouver une solution pacifique durable.

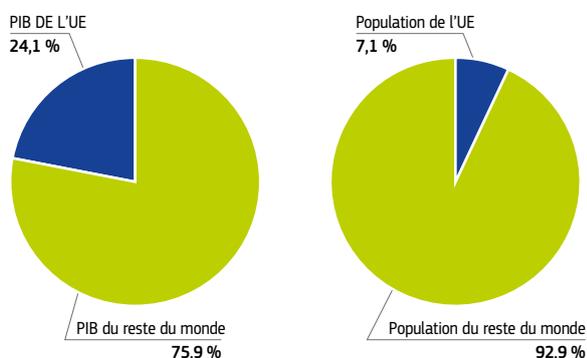
La crise syrienne est devenue la pire crise humanitaire et sécuritaire que connaît le monde. L'UE et ses États membres jouent un rôle de premier plan dans la réponse apportée par la communauté internationale à cette situation. Ils ont mobilisé plus de 4 milliards d'euros d'aide humanitaire et au développement depuis le début du conflit en Syrie, ce qui fait d'eux les plus grands bailleurs de fonds.

Au fil des années, l'UE a développé une politique étrangère et de sécurité qui lui permet de parler et d'agir d'une seule voix sur la scène internationale. Ensemble, les 28 membres de l'UE ont nettement plus de poids que s'ils menaient chacun leur propre politique. Le simple poids démographique et économique de cet ensemble de 28 pays en fait une grande puissance. L'Union est la première puissance commerciale au monde et possède la deuxième devise du monde, l'euro. L'évolution vers une prise de décisions communes en matière de politique étrangère renforce encore sa position.

L'UE a conclu des partenariats avec les principaux acteurs mondiaux, y compris les puissances émergentes. Elle veille à ce que ces relations soient fondées sur des intérêts et des avantages mutuels, avec des droits et des obligations pour toutes les parties. Les objectifs actuels de la Commission sont notamment les suivants:

- renforcer les synergies entre les États membres dans le domaine des marchés publics de défense;
- apporter la paix et la stabilité aux pays du voisinage européen en poursuivant les négociations d'élargissement, notamment avec les Balkans occidentaux. Cela prendra du temps, raison pour laquelle aucun nouvel élargissement n'est prévu au cours de la Commission Juncker (soit d'ici à la fin de l'année 2019);
- permettre aux gouvernements des pays qui le souhaitent de mettre en commun leurs capacités de défense et de participer à des missions communes de l'UE et éviter ainsi que les programmes fassent double emploi tout en réalisant des économies.

PART DE L'UE DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE



Même si la population de l'UE ne représente que 7 % environ de la population mondiale, le poids économique de l'UE représente plus de 24 % du PIB mondial.

Une Union du changement démocratique

Ces dernières années, l'UE est perçue de plus en plus souvent comme une entité éloignée des citoyens et excessivement bureaucratique. Les Européens attendent de l'UE qu'elle exerce une action tangible sur les grands enjeux économiques et sociaux. Le programme de travail de la Commission Juncker tient compte de cet élément en réduisant considérablement le nombre de nouvelles initiatives, en abandonnant certaines anciennes propositions de nouvelles législations et en réexaminant des législations existantes.

La Commission est attachée à la démocratie et aux réformes. Ses principaux objectifs sont les suivants:

- proposer de nouveaux actes législatifs uniquement lorsqu'ils sont nécessaires et fournir une réelle valeur ajoutée européenne après avoir consulté les citoyens; le programme de travail pour 2015 ne prévoit que 23 nouvelles initiatives;
- faire preuve d'une transparence sans réserve quant à ses activités (les commissaires et les hauts fonctionnaires sont tenus, par exemple, de rendre publiques leurs réunions; une transparence sans précédent est désormais de rigueur pour les négociations commerciales internationales);
- examiner les législations existantes et les adapter si nécessaire;
- supprimer les formalités administratives superflues, au niveau tant de l'UE que des États membres;
- créer un registre obligatoire des organisations et des particuliers qui font du lobbying auprès de la Commission, du Parlement et du Conseil;
- s'efforcer d'approfondir la coopération entre les parlements nationaux et la Commission.

Depuis décembre 2014, les commissaires, les membres de leur cabinet et les directeurs généraux de la Commission sont tenus de publier le nom des organisations et des personnes agissant en qualité d'indépendants qu'ils sont amenés à rencontrer, ainsi que la date, le lieu et l'objet de la réunion. En effet, il est tout aussi important pour les citoyens de savoir qui la Commission est amenée à rencontrer que pour la Commission de maintenir un dialogue ouvert et régulier avec les parties prenantes.

En mai 2015, la nouvelle Commission a présenté son programme pour une meilleure réglementation, dont l'objectif est triple:

- garantir la transparence lors de l'élaboration, la mise en œuvre et la révision des politiques;
- veiller à ce que l'élaboration des politiques se fonde toujours sur des informations factuelles;
- faire en sorte que toute personne concernée par une proposition soit associée au processus, y compris les citoyens.

NOMBRE DE NOUVEAUX ACTES LÉGISLATIFS DE L'UE PROPOSÉS PAR LA COMMISSION



* Faible nombre d'initiatives en raison des élections européennes au mois de mai.

La Commission se concentre sur un petit nombre de priorités.

La Commission ouvrira son processus d'élaboration des politiques afin de favoriser l'examen de ses initiatives par le public et de permettre à celui-ci d'y apporter sa contribution. À cette fin, elle lancera de nouvelles consultations publiques visant à évaluer les nouvelles propositions ou les politiques existantes. Les citoyens disposeront de nouvelles possibilités de soumettre leurs observations tout au long de la procédure législative. Après l'adoption d'une proposition par la Commission, tout citoyen disposera de huit semaines pour transmettre des commentaires ou des suggestions qui alimenteront le débat législatif au Parlement et au Conseil.

Les législations existantes seront évaluées en partie au moyen du programme pour une réglementation affûtée et performante (REFIT). Celui-ci évalue la législation existante afin de la rendre plus efficace et plus efficiente sans compromettre les objectifs poursuivis. La Commission œuvre déjà à la réduction des charges pesant sur les entreprises dans des domaines tels que la taxe sur la valeur ajoutée, les marchés publics, les statistiques des entreprises et les produits chimiques. Des évaluations approfondies dans d'autres domaines sont également en cours.

La Commission renouvelle son engagement à rester à l'écoute de toutes les parties prenantes à tout moment grâce à un outil en ligne intitulé «**Aidez-nous à réduire les formalités – Donnez votre avis!**».

Prendre contact avec l'UE



■ EN LIGNE

Des informations sont disponibles dans toutes les langues officielles de l'Union européenne sur le site Europa: www.europa.eu



■ EN PERSONNE

Il existe des centaines de centres locaux d'information sur l'Union européenne dans toute l'Europe. Vous pouvez trouver l'adresse du centre le plus proche de chez vous sur le site internet: www.europedirect.europa.eu



■ PAR TÉLÉPHONE OU COURRIEL

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez le contacter gratuitement par téléphone au: **00 800 6 7 8 9 10 11** (certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou facturent ces appels) (à partir d'un pays à l'extérieur de l'Union, en composant le numéro payant **+32 22999696**) ou par courrier électronique via le site: www.europedirect.europa.eu



■ DES OUVRAGES SUR L'EUROPE

Consultez des publications sur l'UE d'un simple clic sur le site EU Bookshop: www.bookshop.europa.eu

Pour obtenir des informations et des publications concernant l'Union européenne en langue française, vous pouvez aussi vous adresser aux:

REPRÉSENTATIONS

DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Représentation en France

288 boulevard Saint-Germain
75007 Paris
FRANCE
Tél. +33 140633800
Courriel: comm-rep-par@ec.europa.eu
Internet: www.ec.europa.eu/france/index_fr.htm

Centre d'information sur l'Europe

(même adresse)
Internet: www.toutteleurope.fr/

Représentation à Marseille

CMCI
2 rue Henri-Barbusse
13241 Marseille Cedex 01
FRANCE
Tél. +33 491914600

Représentation en Belgique

Rue de la Loi 170
1040 Bruxelles
BELGIQUE
Tél. +32 22953844
Courriel: comm-rep-bru@ec.europa.eu
Internet: www.ec.europa.eu/belgium/

Représentation au Luxembourg

Maison de l'Europe
7, rue du Marché aux Herbes
2920 Luxembourg
LUXEMBOURG
Tél. +352 4301-32925
Courriel: comm_rep_lux@ec.europa.eu
Internet: www.ec.europa.eu/luxembourg

BUREAUX DU PARLEMENT EUROPÉEN

Bureau pour la France

288 boulevard Saint-Germain
75007 Paris
FRANCE
Tél. +33 140634000
Courriel: epparis@europarl.europa.eu
Internet: www.europarl.europa.eu/paris/

Antenne de Strasbourg

Allée du Printemps
Bâtiment Louise Weiss
BP 1024 F
67070 Strasbourg Cedex
FRANCE
Tél. +33 388174001
Courriel: epstrasbourg@europarl.europa.eu
Internet: www.europarl.europa.eu/

Bureau d'information pour le Sud-Est

2 rue Henri-Barbusse
13241 Marseille Cedex 01
FRANCE
Tél. + 33 496115290
Courriel: epmarseille@europarl.europa.eu
Internet: <http://sudest.europarl.fr>

Bureau pour la Belgique

Rue Wiertz 60
1047 Bruxelles
BELGIQUE
Tél. +32 22842005
Courriel: epbrussels@europarl.europa.eu
Internet: www.europarl.europa.eu/brussels/

Bureau pour le Luxembourg

Maison de l'Europe
7, rue du Marché aux Herbes
2929 Luxembourg
LUXEMBOURG
Tél. +352 4300-22597
Courriel: EPLuxembourg@europarl.europa.eu
Internet: www.europarl.europa.eu

Des représentations ou des bureaux de la Commission européenne et du Parlement européen existent dans tous les États membres de l'Union européenne. Des délégations de l'Union européenne existent dans d'autres pays du monde.

Dix priorités pour l'Europe

Un nouveau départ pour l'Europe:
le programme de l'UE pour
l'emploi, la croissance, l'équité et
le changement démocratique

Plus d'informations

- ▶ **Les dix priorités de la Commission européenne:** http://ec.europa.eu/priorities/index_fr.htm
- ▶ **Avez-vous des questions sur l'Union européenne?**
Europe Direct peut vous aider: 00 800 6 7 8 9 10 11
<http://europedirect.europa.eu>

